



Photo Cécile REY

BULLETIN MUNICIPAL DE SALLES SUR L'HERS

MIS EN PAGE PAR Benjamin MERCADIER

DANS CE NUMERO

Le mot du Maire

par Michel BROUSSE

Madame, Monsieur,

Il y a un mois maintenant, le 13 novembre, la France subissait les attentats les plus horribles et les plus meurtriers jamais commis, avec ses morts par dizaines en plusieurs lieux et ces centaines de blessés. Comme toujours la réaction des Français a été immédiate et digne, partout dans le pays.

Je remercie les quelques Salheriens qui ont pu s'associer lundi 16 novembre à midi à l'hommage et à la minute de silence, devant l'entrée de l'école et en présence des enfants des CM1 et CM2 et de leurs professeurs. Ainsi ces enfants ont-ils été, un moment, acteurs de la page d'Histoire en train de s'écrire, et dont ils garderont un souvenir qui les aidera à acquérir les valeurs de la République, connaître les fondements de la laïcité, avant de les transmettre eux-mêmes plus tard.

Notre devoir d'adultes est d'en parler aux enfants aussi, à l'âge où ils ont tant de questions à nous poser ; de leur donner des raisons et des motifs pour résister aux sollicitations malsaines ou bien pires dont ils

peuvent être l'objet dès l'adolescence sans en mesurer les dérives ni les conséquences. S'il n'en fallait qu'un exemple, comment ne pas être révolté par ces jeunes filles qui se livrent volontairement à toutes les humiliations, aux pires exactions et sévices ; et qui au bout du bout ne sont même pas abandonnées à leur triste sort mais vendues comme vile marchandise. Comment ne pas s'indigner quand on nous dit qu'elles sont issues de milieux dits favorisés, cultivés ; formées diplômées et pourtant sans arguments face aux marchands de mondes irréels obscurantistes et nihilistes.

Je voudrais poursuivre sur une note plus optimiste en vous invitant à faire le tri parmi les informations qui nous sont assénées, et n'en garder que les plus positives.

Et pour terminer je voudrais encore rendre hommage à tous ceux qui se dévouent quotidiennement pour agir dans l'intérêt général, souhaiter à tous de profiter au mieux de cette fin d'année, et enfin vous inviter dès le 2 janvier pour partager les vœux avec la municipalité.



AU CONSEIL

Vous trouverez l'ensemble de compte rendu des conseil municipal de juin 2015 à décembre 2015.

Page 2



TERRACYCLE

Information autour de terracycle

Page 8

Au conseil

Par Robert BATIGNE

Séance du 29 Juin 2015 :

-Revalorisation des indemnités des adjoints et cessation du versement de l'indemnité du Maire, suite à sa demande :

Dans notre démocratie locale, il appartient au Conseil Municipal de déterminer le montant des indemnités versées au Maire et aux adjoints dans les limites légales bien entendu. Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal de sa volonté de ne plus percevoir d'indemnité pour sa fonction étant de part ailleurs en retraite. Considérant le montant budgétaire programmé ainsi libéré, Monsieur le Maire demande, au vue de l'implication des adjoints dans leurs missions au quotidien que leur indemnité soient remontées à 100% du taux légal. Le Conseil Municipal apprécie à sa juste valeur la décision de Monsieur le Maire et accepte d'indemniser les adjoints et les conseillers municipaux ayant délégation à hauteur de 100% du taux légal.

-Convention déterminant les modalités d'intervention du service commun d'instruction des autorisations liées à l'occupation des sols. Le Conseil Municipal après relecture de cette convention en accepte les termes. Cette délégation donnée à notre Communauté de Communes, présente l'intérêt de nous faire profiter de l'expertise des services de la Communauté, en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme. Elle s'inscrit également dans une démarche de simplification des procédures et d'harmonisation des



pratiques pour une meilleure sécurité juridique.

Séance du 15 Juillet 2015 :

-Viabilisation de la Tour d'Envie -lot voirie et lot réseaux : Approbation des marchés.

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission des marchés décide de retenir la proposition de l'entreprise CAZAL sur le lot voirie, pour un montant de 60 740 € HT et sur le lot réseaux pour un montant de 33 348 € HT.

Séance du 29 Juillet 2015 :

-Echange Commune /Consorts Cabrol : Suite à délibération du 25 Février 2013 et suite au document d'arpentage établi par Mr Lautié géomètre, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'échange de la parcelle ZL 144 contre la parcelle ZL 147. Cet échange est prévu sans versement de soulte avec les frais de notaire à la charge des consorts Cabrol.

-Mise en valeur du cœur du village – rues du Moulin, de la Cote pavée et rue Haute :

Le Conseil Municipal sur proposition de la commission d'appels d'offre décide de retenir la proposition de l'entreprise CAZAL pour la réfection totale de ces rues et pour un montant total de 184 480 € HT.

Séance du 24 Août 2015 :

-Modification de la durée mensuelle du temps de travail pour deux agents Atsem :

Sur proposition de l'adjoint au Maire responsable du personnel, le Conseil Municipal accepte de majorer le temps de travail de ces deux agents et de porter à 151,67 heures leur temps de travail mensuel.

-Réalisation d'un diagnostic d'accessibilité aux personnes handicapées-AD 'AP :

La réglementation concernant l'accessibilité des lieux recevant du public exige que les propriétaires de ces locaux prévoient une mise en conformité basée sur un calendrier précis.

Pour cela, le Conseil Municipal décide de confier la mission de diagnostic de nos locaux et la réalisation du dossier à déposer en Préfecture au bureau d'études SOCOTEC et cela pour un montant de 3800 €.

-Modifications des statuts du Syndicat Lauragais Audois : Le Conseil Municipal décide d'approuver l'adhésion de la commune d'Airoux au Syndicat Lauragais Audois à partir du 1er Janvier prochain.

Séance du 10 Septembre 2015 :

-Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale : Considérant le code de l'action sociale et des familles qui dit qu'un CCAS n'est obligatoire que pour les communes de 1500 habitants et plus, le Conseil Municipal décide de dissoudre le notre qui a peu d'activité et de reprendre directement au plan municipal les activités à venir.

-Evolution de la compétence enfance jeunesse : Depuis leur création le Syndicat Lauragais Audois, la Communauté de Communes et la ville de Castelnaudary sont signataires d'un contrat enfance jeunesse avec la CAF de l'Aude. Ce contrat est en renouvellement pour la période 2015/2018. A la lecture du diagnostic réalisé à ce jour, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour que :

-Concernant la petite enfance le transfert de la compétence crèche vers la communauté de communes soit réalisé.

-Concernant la jeunesse, il est proposé aux communes autres que Castelnaudary d'adhérer au Syndicat Lauragais Audois pour la compétence extra scolaire.

-Un travail spécifique soit réalisé pour valider ces deux options avant la signature du nouveau contrat.

Séance du 29 Octobre 2015 :

-Correction dérogatoire de l'attribution de compensation de la commune de Lasbordes : Cette commune finançait depuis 2012, par une contribution budgétaire une partie du service des ordures ménagères qui lui était retenue sur l'attribution de compensation. Aujourd'hui cette municipalité souhaite réduire cette contribution. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne son accord.

-Transfert de la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques à la communauté de communes et à l'adhésion au Syaden, pour l'exercice de cette compétence : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve la modification des statuts de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois incluant cette nouvelle compétence ainsi que son adhésion au Syaden.

-Etat des dépenses scolaires 2014/2015 : Celles ci s'élèvent à 95435,78 € pour 142 élèves scolarisés soit une dépense par enfant de 672,08€. Le Conseil Municipal décide de facturer cette somme auprès de chaque commune dont les enfants sont scolarisés à Salles sur l'Hers et au prorata du nombre d'enfants.

-Mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée - AD'AP : Après avoir examiné l'agenda des priorités et les travaux nécessaires à la mise aux normes d'accessibilité pour les trois prochaines années, sur nos bâtiments recevant du public, le Conseil Municipal décide de valider cet engagement.

-Lotissement La Tour d'Envie – tranche2 –attribution d'un lot de terrain à bâtir :

Le Conseil Municipal décide de donner son accord à la vente de ce terrain à Monsieur Renaud Marty au prix de 33320 € pour une surface de 833 mètres carrés.

-Acceptation d'un sous traitant pour les travaux de cœur de village : Sur demande de l'entreprise Cazal, le Conseil Municipal accepte que la mise en place du béton désactivé sur

les nouveaux trottoirs soit sous traité à l'entreprise Béton et Pierre du Languedoc à Narbonne, pour un montant de 11500 €.

Séance du 23 Novembre 2015 :

-Groupement de commandes pour la révision du Plan Local d'Urbanisme- Autorisation de signer le marché : Le Conseil Municipal a décidé de réviser le PLU de notre village. A l'ouverture des plis répondant à ce marché il est proposé que ce travail soit réalisé par le groupement d'entreprises TOPOS Sarl et ELEMENT CINQ Sarl pour un montant de 15400€. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la signature de ce marché.

-Acceptation de deux sous traitants pour les travaux de cœur de village : Sur demande de l'entreprise Cazal, le Conseil Municipal accepte que la pose des bordures et la confection des caniveaux sur les nouveaux trottoirs soit sous traité à l'entreprise SARL BTP CASTANET, pour un montant de 4800 € et que le revêtement de la chaussée soit sous traité à l'entreprise JEAN LEFEVRE MIDI PYRENNÉES de Carcassonne pour un montant de 15000 €

-Cœur de village : Avenant au marché initial : Monsieur le Maire explique qu'il serait judicieux suite aux réflexions de la commission des travaux de profiler la partie basse de

la rue du Moulin, pour en canaliser les eaux . L'ensemble des travaux supplémentaires représentent une dépense de 27888€ TTC. Le Conseil Municipal après délibération accepte de réaliser ces travaux complémentaires et de porter ainsi le marché total à la somme de 207720€

-Syndicat Lauragais Audois : Avenant n°1 à la convention fonds d'amorçage - Fonds de soutien au développement des activités périscolaires : Le syndicat a la compétence périscolaire et c'est la commune qui perçoit le fonds de soutien au développement des activités périscolaires. Le Conseil Municipal autorise donc Monsieur le Maire à signer cet avenant qui substitue le fonds de soutien au fond d'amorçage.

-Indemnité de Conseil au Receveur Municipal : Après délibération le Conseil Municipal décide d'accorder une indemnité de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable à hauteur de 50% des bases règlementaires.

-Location local COFFRIN changement de gérant : Le Conseil Municipal accepte que la société COFFRIN continue d'occuper le local cadastré A 1114 situé sur la zone du Cardona, dit que cette société sera désormais représentée par son unique gérant monsieur Guillaume LARRIEU. Il sera établi un nouveau contrat de bail entre la commune et la Sarl COFFRIN pour un montant mensuel de 457, 35 € révisable tous les trois ans.

–Autorisation d'engager ¼ des investissements : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget les investissements relatifs aux travaux d'aménagement de la rue du Moulin, dans la mesure où ceux ci représentent moins d'un quart des crédits d'investissements 2015. Ces crédits budgétaires seront inscrits au budget 2016.

MUTUALISATION

par Michel BROUSSE

Ca peut avoir l'air d'un gros mot parfois, mais ça peut aussi être très efficace dans la mise en pratique pour faire des économies.

C'est ce que fait notre Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois qui a organisée plusieurs groupements d'achats au profit des communes adhérentes.

- Nous y avons participé avec 8 autres communes pour l'achat de gaz et l'économie pour Salles sur l'Hers se chiffre à 6.000 € par an pour les 5 ans à venir.

- Pour la révision du plan local d'urbanisme nous nous sommes groupés à 23 pour choisir notre bureau d'études et l'économie globale se monte à 90.000 € en retenant l'offre du cabinet TOPOS.

Le coût du nouveau PLU coulera 15.500 € à Salles sur l'Hers, sachant que nous avons déjà perçu une aide de l'Etat de 11.500 € qui vient en déduction.

- Avec le SYADEN nous avons participé à deux appels d'offres :

- le premier pour l'achat d'électricité pour les abonnements de type ticket jaune et vert désormais ouverts à la concurrence et si le fournisseur retenu est toujours EDF le rabais consenti est de 33 % sur le prix du Kw/h.

- le second pour l'installation d'une borne de recharge des véhicules électriques dont profitera la commune qui a demandé à être inscrite dans le plan de déploiement de ces bornes.

-Ouverture de crédits en investissement avant vote du budget primitif 2016

La consultation porte sur le territoire des 13 départements de la grande nouvelle Région.

La commission de mutualisation de la Communauté de Communes a établi son plan de travail pour 2016 pour les achats en commun des produits d'entretien, fournitures scolaires, logiciels, contrôles techniques de nos bâtiments ; et d'autres perspectives sont déjà ouvertes pour 2017.

Toutes les économies qui pourront être faites seront appréciées dans ces années délicates pour les finances publiques.

FERMETURE DE LA PERCEPTION, OUVERTURE DE LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

par Michel BROUSSE

Monsieur le Directeur des Finances Publiques de l'Aude avec lequel nous faisons un point tous les ans n'a jamais éludé ses difficultés pour maintenir ouvertes toutes les perceptions du département.

Et cette année c'est Salles sur l'Hers, Lagrasse et Chalabre qui sont fermées malgré les protestations avancées plusieurs Maires des communes concernées, que je remercie de leur engagement dans la défense de ce service public de proximité.

Vous trouverez ci-dessous l'affiche d'information à l'intention du public comportant l'engagement du service de garder un contact physique par l'intermédiaire de la Maison de Service Au Public (MSAP) tout en restant joignable par tél au 04 68 23 31 40.

En effet l'Etat conscient des attentes des populations a décidé l'ouverture sur le territoire National de 1.000 maisons de services au publics, et il y en aura une à Salles sur l'Hers par transformation du RSP comme cela vous est expliqué plus loin. En complément du financement de l'Etat la Communauté de Communes apporte une contribution substantielle et la commune met à disposition les locaux. Ces locaux situés au 9, rue des Rosiers. Ces locaux ont fait à l'époque l'objet de critiques en raison de leur éloignement (relatif) ce qui peut expliquer la difficulté de certaines personnes de consulter ce service. Aussi je propose de réfléchir à la possibilité d'installer la MSAP dans les locaux qui seront libérés par le Trésor Public et appartenant à la commune.

Dispositif d'accompagnement suite à la fermeture Du centre des finances publiques de SALLES SUR L'HERS



Pour les particuliers

*** Le développement des moyens modernes de paiement :**

- *promotion des moyens de paiement à distance déjà existants (paiement en ligne des impôts sur le site impots.gouv ou sur l'application impots.gouv sur les smartphones, adhésion au prélèvement à l'échéance ou au prélèvement mensuel)*
- *développement du paiement à distance pour les produits locaux et notamment du paiement sur internet (TIPI).*

*** La promotion du site impots.gouv qui répond à plus de 80 % des questions que se posent les usagers.**

- *des supports documentaires peuvent être mis à la disposition des mairies.*

*** L'accès garanti tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, sauf le mercredi et vendredi après-midi au centre des finances publiques (CFP) de Castelnaudary.**

- *les horaires et jours d'ouverture seront beaucoup plus stables et fiables qu'actuellement au centre des finances publiques de Salles sur l'Hers.*

*** L'affichage en mairie des coordonnées téléphoniques de la trésorerie de Castelnaudary**

- *une affiche indiquant les horaires d'ouverture et les coordonnées téléphoniques et mail de la trésorerie Castelnaudary sera largement diffusée dans les mairies*

*** La possibilité de prendre un rendez-vous téléphonique ou en présentiel à la trésorerie de Castelnaudary.**

- *le rendez-vous pourra être pris soit par téléphone soit par messagerie.*
- *une demi-journée par semaine pourra être réservée pour des rendez-vous téléphoniques ou physiques à la trésorerie Castelnaudary.*

*** La possibilité de prendre un rendez-vous dans la future maison de service au public et d'échanger par visio avec un agent de la trésorerie.**



Pour les élus et secrétaires de mairie

*** Le maintien du niveau d'expertise et de conseil du comptable**

- la direction départementale et les comptables s'engagent à conserver la même disponibilité qu'actuellement et à maintenir le niveau de prestation auprès des élus.

*** Le déploiement de la dématérialisation**

- la DDFIP sera particulièrement attentive au déploiement du protocole d'échange informatique PESV2 qui porte la dématérialisation des titres et des mandats, pour les communes les plus éloignées. Le fait d'opter pour la dématérialisation totale qui inclut également les bordereaux et les pièces justificatives facilitera la gestion à distance.

*** le déploiement de moyens modernes de paiement pour les régies les plus importantes pour limiter les montants et la périodicité des déagements.**

- Il sera examiné l'opportunité de doter les régies de TPE permettant le paiement par carte bancaire et de modifier le seuil d'encaisse en fonction du niveau de sécurité.

- De façon dérogatoire et exceptionnelle, il pourra être apprécié avec le bureau de Poste la possibilité que les régies dégagent directement auprès d'eux.

Travaux

par Michel BROUSSE & Dimitri GAY

Rue du Moulin, rue Haute et Côte pavée :

C'est l'entreprise CAZAL qui a la meilleure offre pour les travaux de ces trois rues et le chantier a pu se réaliser cet automne dans des conditions météo optimales et par voie de conséquence une moindre gêne pour les riverains et usagers.

Un sens interdit a été mis en place en tenant compte des habitudes déjà prises ; et la vitesse sera limitée à 30 km/h en venant de la route de Marquein.

Il reste encore à peindre les places où le stationnement sera autorisé.

Rappelons que ces travaux ont été subventionnés par le Département et la Région à hauteur de 25 % chacun.

Après ces travaux ce sont 80 % des réseaux d'eau et d'assainissement les plus anciens qui ont été remis à neuf au fil des dernières années, mettant la commune dans une situation avantageuse.

Les réseaux des lotissements sont eux-mêmes récents, ainsi que la station d'épuration qui restitue au milieu naturel une eau parfaitement épurée et conforme à toutes les réglementations.

A noter encore que le tarif du service eau et assainissement est et restera encore très raisonnable.

Lotissement de La Tour d'Envie :

La viabilisation de ce lotissement communal a été réalisée durant l'été :

- par la commune pour la voirie et le réseau d'eau,
- par le SYADEN (syndicat départemental d'électrification) pour l'électricité et le téléphone

Les entreprises CAZAL et ROBERT ont été respectivement chargées des travaux qui là aussi ont bénéficié d'un temps très favorable.

Les propriétaires qui ont déjà acheté leur terrain peuvent désormais déposer leur demande de permis de construire ; la commune est à la disposition des autres candidats.

Les chemins ruraux :

La tranche de travaux 2015 dont nous avons parlé précédemment a concerné les chemins de Gastou, Moulin de la Yourte, Espéramont, La Fourre, Suquet et rue des jardins.

Ces travaux ont été subventionnés à 30 % par le Département et nous rappelons que ce sont 90.000 € TTC que la commune consacre annuellement à l'entretien de sa voirie rurale.

Le projet pour 2016 a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

La cantine scolaire :

La dévolution des travaux a donné lieu à un appel d'offres auquel ont soumissionné des entreprises locales et des alentours avec lesquelles nous sommes habitués à travailler.

En attendant l'approbation des marchés par le Conseil Municipal on peut déjà dire que leur montant reste dans l'enveloppe inscrite au budget et que leur calendrier n'en sera pas affecté.

Ce projet comprend aussi la réfection totale des sanitaires de l'école qui datent des années 50 et de fait ne correspondent plus aux usages actuels.

Syndicat Lauragais Audois

La crèche « Les pichous », accueille aujourd'hui 31 enfants et cet effectif va encore augmenter avec l'arrivée de 7 enfants dans le courant du premier trimestre 2016.

Au niveau des locaux ,le projet d' une extension du bâtiment(afin de proposer une salle de repos au personnel), est en cours et sera intégralement financé par le syndicat.

Afin de clôturer l'année 2015, le Syndicat Lauragais Audois et l'équipe éducative ont offert aux enfants de la crèche et à leurs parents un spectacle intitulé « Va te coucher Zoé » le mardi 22 décembre , ensuite s'en est suivi un repas à partager façon auberge espagnole.

Le Syndicat Lauragais Audois rappelle que pour toute inscription une lettre de demande doit être adressée à Mme la Directrice de la crèche qui transmettra ensuite la demande auprès du SLA .

L'Accueil de Loisirs Extrascolaire Salhersien n'a pas manqué d'inspiration depuis la rentrée de septembre, de nombreuses thématiques ont été proposées aux enfants.

Les mercredis , les enfants ont découvert le thème original de La Grenouille à grande bouche avec la création d'un livre et d'un montage vidéo qui est en cours de finalisation.

Pendant les vacances de toussaint, le thème du cinéma s'est invité au sein de l'accueil et a abouti à la réalisation d'un court métrage intitulé « Les petits plaisirs de la vie », incroyable réalisation qui a permis de découvrir de véritables acteurs en herbe.

Durant le premier trimestre 2016, les enfants vont découvrir ou redécouvrir l'œuvre de Saint-Exupéry, Le petit Prince avec une projection prévue le mercredi 17 février.

Du côté de l'effectif , il ne cesse d'augmenter, les programmes séduisent aussi bien les grands que les petits, actuellement les mercredis 30 enfants sont accueillis et 33 enfants pour les vacances scolaires.

Si vous souhaitez avoir des informations ou inscrire vos enfants, vous pouvez prendre contact avec Julie BELLOC, Directrice de l'Accueil de Loisirs au 07-76-87-64-70.

L'accueil périscolaire, accueille sur les journées près de 120 enfants dans ses locaux :24 enfants lors de l'accueil du matin ,100 enfants sur le temps méridien et 46 enfants lors de l'accueil du soir après la fin du temps de classe.

Nouveauté cette année : sur le temps méridien (après le repas) un atelier est proposé aux enfants en fonction de leurs demandes : Danse ,mandalas, création de décorations de Noel...

Depuis la rentrée de septembre , de nombreux ateliers ont été proposés aux enfants autour de deux thématiques. Durant la première période , « Le monde fantastique » avec des ateliers de chants, de magie, de peinture etc....

Puis durant la seconde période, « l'Astronomie » avec des ateliers de sculpture, d'activités manuelles et sportives etc....

Les enfants ont décidé de participer au concours «L'Arbre de l'Aude » organisé dans le but de sensibiliser le public sur la présence d'arbres remarquables sur notre territoire.

Les arbres présentés à ce concours permettront d'amorcer un recensement de sujets d'exception sur notre département.

Les enfants ont présenté un vieux Cèdre du Liban.

Voici leur présentation

Paroles d'enfants :

Des fenêtres de notre école et de notre centre de loisirs, il nous contemple et nous le contemplons. Il nous impressionne par sa grandeur et maintenant que nous savons qu'il a 3 000 ans, on est encore plus ébahi. On aimerait connaître son histoire, mais personne n'a pu nous renseigner, ni même les réseaux sociaux qui ont toujours un mot sur tout ! On a quand même appris qu'il est classé au patrimoine national. C'est bien qu'il soit protégé et intouchable. En plus le cèdre du Liban est le premier à être apparu sur terre. Les trois autres :

le cèdre de l'Arlus, l'Himalaya et de Chypre ne sont que des hybrides, du moins c'est ce que disent les scientifiques dendrologistes. On espère qu'il sera le dernier à disparaître de la terre, cela serait quand même extraordinaire !

On a quand même appris beaucoup de choses grâce à cet arbre magnifique. Salles sur l'Hers était en un temps très ancien (environ 100 ans avant J-C) un territoire ibérique. Les Phéniciens (habitants du Liban) sont arrivés par la mer car

c'étaient de grands navigateurs et des commerçants très prospères. Après avoir combattu les ibères ils conservèrent des cités – états indépendantes dans tout le bassin méditerranéen. Il est probable qu'ils amenèrent dans leurs vaisseaux des jeunes pousses de cyprès pour les planter et marquer à jamais leurs passages dans nos contrées. Le bois de cèdre servit à construire les pyramides et les sarcophages d'Égypte. Il est très résistant et imputrescible. Il ne reste que deux arbre trimillénaires au Liban, je suis peut-être le troisième ?

Je suis un cèdre né au Moyen-Orient et plus précisément au Liban. Mon port est conique les 30 premières années et devient tabulaire avec les siècles. Mon tronc se divise en plusieurs grosses branches tellement verticales qu'elles font penser à des tuyaux d'orgue. Alors que mes branches basses presque horizontales s'étalent comme des bras démesurés. Ma taille, mon bois odorant qui éloigne les insectes, ma hauteur et mon envergure me donnent un air de majesté et de grandeur. Mes fruits sont des cônes en forme de petits tonneaux de huit à dix centimètres qui, après trois années libèrent leurs graines ailées. On m'utilise en gemmologie, mon huile essentielle est beaucoup utilisée en dermatologie. Le poète Lamartine émerveillé eut ces paroles « Les cèdres du Liban sont les reliques des siècles et de la nature, les monuments les plus célèbres de l'univers. Ils savent l'histoire de la terre, mieux que l'histoire elle-même » que dire de plus beau après cela ?

En cette fin d'année les enfants de cet accueil ont pu participer au dessin inter-sites « Le sapin de tes rêves ». Une exposition sera organisée sur tous les sites d'accueil du SLA .

Pour toutes informations ou inscriptions vous pouvez prendre contact auprès de Karine PULL au

04-68-60-70-49



Nom de l'arbre : Cèdre du Liban

Nom latin : Cédrus Libani

Espèce : Conifère

Famille : Pinaceale

Hauteur : environ 30 m

Circonférence : 6m87

Age : environ 3 000 ans

Terracycle

La Mairie de Salles-sur-l'Hers met en place un point de collecte Terracycle :

* Gourde compote

* Matériel d'écriture

* Emballages plastiques biscuit et pâtisseries Un petit geste écologiste fait par tous = Un impact écologique et un don au profit de notre école.

Brigade des instruments d'écriture

Articles acceptés
stylos bille, feutres, surpreneurs, marqueurs

paris-mines, correcteurs (craie, bouteille et stylo)

Articles non acceptés
règles, colles, pommes

BIC

BRIGADE® DES GOURDES DE COMPOTE

EMBALLAGES ACCEPTÉS

1 Toutes les gourdes de compote Pom'Potes

2 Toutes les gourdes de crème dessert / les gourdes de compote d'autres marques

Les gourdes collectées au sein de la Brigade sont:
1. Les gourdes de compote Pom'Potes
2. Les gourdes de compote et de crème dessert d'autres marques
Toutes les gourdes collectées doivent être vides

Les gourdes qui ne pourront pas être collectées:
Les gourdes de jus de fruit

BRIGADE® S'Michel TERRACYCLE

EMBALLAGES ACCEPTÉS

La Brigade S'Michel accepte les emballages de biscuits et pâtisseries.

Ex : madeleines, galettes, crêpes, gâteaux secs, pâlets et biscuits sablés, biscuits petit déjeuner ou feuilletés, brownies, gâteaux enfants

Emballages plastique extérieurs

Emballages plastique individuels

Barquettes en plastique et moules intérieurs en carton

EMBALLAGES NON ACCEPTÉS

Emballages extérieurs en carton

Tablettes de chocolat

Paquets de bonbons

Barres chocolatées ou barres de céréales

Gâteaux apéritifs et snacks salés

Autour des associations

par Les associations Salhersiennes

Le club de pétanque

Le club de pétanque de Salles sur l'Hers remercie tous les participants qui se sont rencontrés durant cette saison.

Nous vous donnons rendez-vous pour le traditionnel loto qui aura lieu le dimanche 27 décembre après-midi.



Union Sportive Salhersienne

Avec à peu près le même effectif que l'an passé, le club de football commence assez bien la saison.

Les équipes jeunes U7, U9 et U11 (en entente avec le Mas Saintes Puelles) font de bons entraînements et de bons résultats en match.

Il faut remercier tous les éducateurs qui les encadrent, ainsi que les parents qui les accompagnent et qui font tous un travail merveilleux.

En séniors l'équipe réserve qui est restée en 2ème division, fait des résultats encourageants.

L'équipe première toujours en coupe faits de très bons résultats, ainsi qu'en début de championnat.

Il faut noter l'excellente ambiance qui règne entre tous les licenciés et les dirigeants.

La distribution des calendriers aura lieu en fin d'année.

La soirée annuelle aura lieu en Mars et le tournoi au mois de Mai, mais nous aurons l'occasion d'y revenir en temps voulu.

L'équipe dirigeante et tous les licenciés vous souhaitent à tous d'excellente fêtes de fin d'année et vous disent à bientôt.

Tous les dirigeants du club, les joueurs, tous les sympathisants, vous souhaitent à tous de joyeuses fêtes.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez Aimé PORTES 04 68 60 62 31.

Nature en jeux



Observer / bricoler / jardiner / s'amuser de la nature.

Œuvrer pour la protection de l'environnement à l'échelle du territoire. Tels sont les objectifs de Nature En Jeux.

Notre association porte un projet à forte composante éducative, favorisant la découverte de la nature et une sensibilisation à l'environnement par l'utilisation du jeu comme outil. Notre action est axée autour d'objectifs généraux tels que l'éducation au vivre ensemble et l'épanouissement de chacun, l'éducation dans la nature et à la nature, la pédagogie participative. L'association fait partie du réseau Gée Aude (Réseau d'Éducation à l'Environnement de l'Aude) et adhère à la Fédération des Clubs CPN (Connaître et Protéger la Nature).

Depuis septembre 2015, nous avons créé sur la commune un club Nature pour les 3-12 ans, et ce sont une vingtaine d'enfants qui viennent un mercredi sur deux observer / bricoler / jardiner / s'amuser / apprendre à protéger la nature à En Gauzy.

Un calendrier de sorties et d'ateliers dans le Lauragais, avec

différents partenaires, est également en cours de préparation pour 2016, afin de permettre au plus grand nombre d'apprendre à connaître et à protéger notre environnement et notre cadre de vie.

Nous avons également en projets la création d'une ludothèque écologique, la réalisation d'inventaires de biodiversité (faune flore), ou encore la gestion/la restauration de sites naturels..

POUR PLUS D'INFORMATIONS

7 rue Maubec – 11410 Salles sur l'Hers

info.natureenjeux@gmail.com

<https://www.facebook.com/Nature-En-Jeux-1482152008772204/>

[HTTP://NATUREENJEUX.E-MONSITE.COM/](http://natureenjeux.e-monsite.com/)

Téléthon



A la veille de ses 20 ans, 20 ans de combat quotidien contre la maladie, Richard CASCALES remercie tout le monde, organisateurs, bénévoles, participants de cette chaleureuse 28ème édition du Téléthon.

Sensibles à toutes les différentes activités organisées durant la semaine de ce Téléthon, Richard et sa famille tiennent tout particulièrement à féliciter :

Le club des 4 Saisons pour le bal du Téléthon à Payra

Le comité des fêtes pour le repas à Marquein

les parents de Richard et le comité des fêtes pour le concours de belote à la Louvière

Lors de la journée à Salles sur l'Hers :

- l'apéritif offert par la commune, les pompiers et leur démonstration, l'association des commerçants, l'association des parents d'élèves, l'Association Omnisport Salhersienne (rugby

flag, 7 km de trail, basket, badminton), le club de foot (matches sénior et réserve), le centre social, le comité des fêtes, le club de pétanque qui a tenu la cuisine, le groupe SPIKE (animation musicale).



Merci pour vos dons !

Amicale Salhersienne des Aînés

Début 2015, le Conseil d'Administration de l'Amicale Salhersienne des Aînés avait évolué avec les 3 nouveaux membres qui nous avaient rejoints.

Actuellement, nous sommes donc 17 membres bénévoles, une Présidente d'honneur, Madame Jeanne Gleyzes, un Président d'honneur, Monsieur Robert Aribaud et 217 adhérents.

L'Amicale collabore toujours en partenariat avec les clubs voisins plus le club de Labastide d'Anjou qui s'est ajouté récemment.

Nous faisons partie de la Fédération « Générations Mouvement » grâce à laquelle, outre certains avantages, nous bénéficions d'un contrat d'assurance exclusif souscrit auprès de Groupama qui garantit les activités des associations.

Du 7 juin au 14 juin 2015 a eut lieu notre voyage annuel : découverte de la Côte d'Opale avec une journée à Londres. Tous les participants ont été d'accord pour dire que ce fut un Super Voyage : un bus confortable, des visites intéressantes et chez Mireille des chambres agréables, une nourriture variée, et une ambiance super avec chaque soir des animations diversifiées.

Pour le mois de juin 2016, le voyage se fera en Alsace et Lorraine avec de nombreuses visites : cave, brasserie artisanale, musée du bois, du pain d'épices, du train, de la cathédrale de Strasbourg, d'un dîner spectacle au Royal Palace... logement dans un hôtel 3 étoiles à Sélestat qui se trouve au centre de l'Alsace.

Durant le second semestre 2015, plusieurs animations ont été organisées :

- Le repas de rentrée du 5 septembre avec couscous,
- La sortie d'une journée au Viaduc de Millau et la visite des caves de Roquefort avec un guide dynamique,
- Le méchoui qui a de plus en plus de succès,
- L'après-midi « châtaignes et vin primeur »,
- Sans oublier les lotos du 1er jeudi des mois d'octobre, de novembre et de décembre ainsi que la belote de tous les jeudi soir.

Le dernier repas de l'année aura lieu le 5 décembre et sera préparé par notre traiteur habituel de Salles sur l'Hers.

L'Assemblée Générale de l'Amicale des Aînés de Salles sur l'Hers se tiendra le samedi 16 janvier 2016 à En Gauzy à partir de 14h30 et se terminera en toute amitié avec la galette, la brioche et la blanquette.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour adhérer, pour participer amicalement à nos animations : sorties, lotos, repas, voyages... Contactez les Présidents :

Guy Barthas 04 68 60 32 69

OU

Jacques Asset 04 68 60 37 81

Le Centre Social et Culturel

Le RSP intercommunal (relais de services publics), installé au Centre Social et Culturel, devient une Maison des Services Au Public (MSAP) !

Le relais services publics, installé au Centre Social et Culturel, évolue et devient à compter du 8 décembre une Maison des Services Au Public, en même temps que les 4 autres RSP du département.

Espaces mutualisés de services au public labellisés par les préfets de département, les Maisons de services au public (MSAP, auparavant Relais Services Publics) délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Elles sont constituées autour d'une structure porteuse qui réunit plusieurs opérateurs (CAF, CPAM, MSA, service des impôts...) et permettent à tout un chacun de trouver écoute, aide et accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne.

De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les MSAP articulent présence humaine et outils numériques : ainsi les usagers sont accueillis par les salariées du CSCIEP, qui peuvent leur apporter un premier niveau d'information et faire le lien avec les différentes administrations ; ils peuvent également obtenir les renseignements en utilisant l'outil informatique « visio-guichet » en

autonomie ou avec l'aide d'une salariée. Le visio-guichet et de la MSAP sont accessibles à tous, aux jours et heures d'ouverture du CSCIEP (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et sur RV l'après-midi – fermé le mercredi après-midi).

Un automne riche en activités

La programmation des activités du CSCIEP a été riche et variée ces derniers mois, tant du point de vue de l'accompagnement individuel des personnes que des actions collectives.

Ainsi, le « Club 1er âge » continue de proposer des rencontres régulières (une à deux fois par mois le mardi ou le samedi matin) à destination des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents, nounous...

Avec le soutien du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), s'est tenu le 10 octobre le Forum « bien-être et parentalité » : de nombreux professionnels et praticiens ont été présents sur cette après-midi afin de présenter leur discipline. A travers les stands, les ateliers, une table-ronde et un ciné-débat, les visiteurs venus nombreux ont pu trouver informations, outils et conseils dans les domaines de la santé, du bien-être et du développement de l'enfant et de l'adolescent.

Une soirée d'échanges petite enfance a été organisée mi novembre par le comité local REAAP du Lauragais et fin novembre le CSCIEP a proposé un atelier cuisine, alliant ainsi



convivialité et partage de savoir-faire. L'automne a été également ponctué par la tenue de la bourse aux vêtements et de la bourse aux jouets et matériel de puériculture, grâce à la participation active d'une fidèle équipe de bénévoles.

L'année 2016 qui s'annonce tout aussi riche démarrera avec la traditionnelle réunion de bilan de la Rando, qui marque également le lancement des préparatifs de la prochaine édition, qui se tiendra pour cette année sur les communes de Salles-sur-l'Hers et Sainte Camelle.

Comment vivre ensemble ?

par Jean-Pierre GUINLOT

Revenons sur quelques notions essentielles du citoyen du civisme, de la civilité.

Les trois termes appartiennent à un même champ sémantique et ont une même étymologie (civis, civitas) ¹, ce qui permet de les différencier, contribue largement à expliquer leurs interactions et leurs recoupements partiels, voire leur confusion occasionnelle.

La citoyenneté désigne avant tout un état ou un statut, celui d'être reconnu ou de se reconnaître citoyen, c'est-à-dire membre d'une collectivité. Si cette collectivité est souvent considérée comme un Etat ou une nation, elle est également étendue à des entités supranationales comme l'Union européenne, voire le monde entier, comme le suggère l'expression « citoyen du monde » (cosmopolitisme). Qualité de celui qui appartient à une cité, en reconnaît la juridiction, est habilité à jouir sur son territoire du droit de cité et est astreint aux devoirs correspondants »

Le civisme désigne non plus un état, mais une « vertu », une attitude de respect pour la collectivité dont on est membre et en particulier de respect des devoirs qui en découlent, voire une disposition plus active à différentes formes de solidarité sociale.

La civilité désigne également une attitude de respect, celui des convenances en vigueur dans un milieu social donné. Elle se rapproche du « savoir-vivre », en se confondant parfois avec lui. On souligne généralement que la civilité relève de la sphère privée,

au sens où elle vise des relations inter-personnelles, alors que le civisme relèverait de la sphère publique, au sens où elle affecterait l'organisation des pouvoirs publics.

Nous voyons de ces quelques précisions comment chaque citoyen, chaque habitant d'une commune ; la nôtre par exemple peut investir ou non le savoir vivre ensemble.

Nous voyons aussi quel est notre part dans le respect de nos devoirs envers la société c'est-à-dire aussi envers autrui.

Enfin cela nous engage sur le sens de la responsabilité

Tout ceci au regard des différentes incivilités que la commune (nous tous) subit : Voilà quelques exemples.

Camping saccagé et arbustes arrachés

Tri des déchets non respecté et présence d'encombrants qui devraient être transportés à la déchetterie

Déjections canines sur la voie publique et particulièrement sur les trottoirs

Voir la rubrique « on aime, on aime pas » des bulletins municipal

Ces attitudes ne doivent pas tomber dans la banalité car elles deviennent au fil du temps une norme qui met dos à dos l'individu, la personne et l'acceptation de l'Autre comme un citoyen.

Il n'est pas question de rentrer dans une dénomination de lutte : lutter contre l'incivilité ; car nous rentrons dans un processus d'affrontement qui n'est pas le meilleur moyen pour amener les citoyens à se regarder, à se respecter.

Ni d'ailleurs avoir un discours moralisateur qui renvoie à notre propre personne : qui je suis pour détenir la vraie parole .

Alors comment trouver un sens une manière d'être : En inversant l'invitation évangélique qui disait: « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse » au profit de celle-ci: « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fasse ». On passerait alors d'une morale de l'évitement de la négativité à une éthique positive de la proposition volontariste hédoniste.

Non pas vouloir éviter le mal, ce qui est déjà beaucoup, mais réaliser le bien, ce qui est mieux.

Michel Onfray

Etat Civil

par Secrétariat



Bienvenue à :

COJOCARU NARAINEN Lorys

MERCADIER Lise

RAZOUX Kameron

GAY Estéban

Tous nos vœux :

MEDINA Damien et PLAZER
Marine

Ils nous ont quittés :

DETREZ Alida

LIDDLE Roger

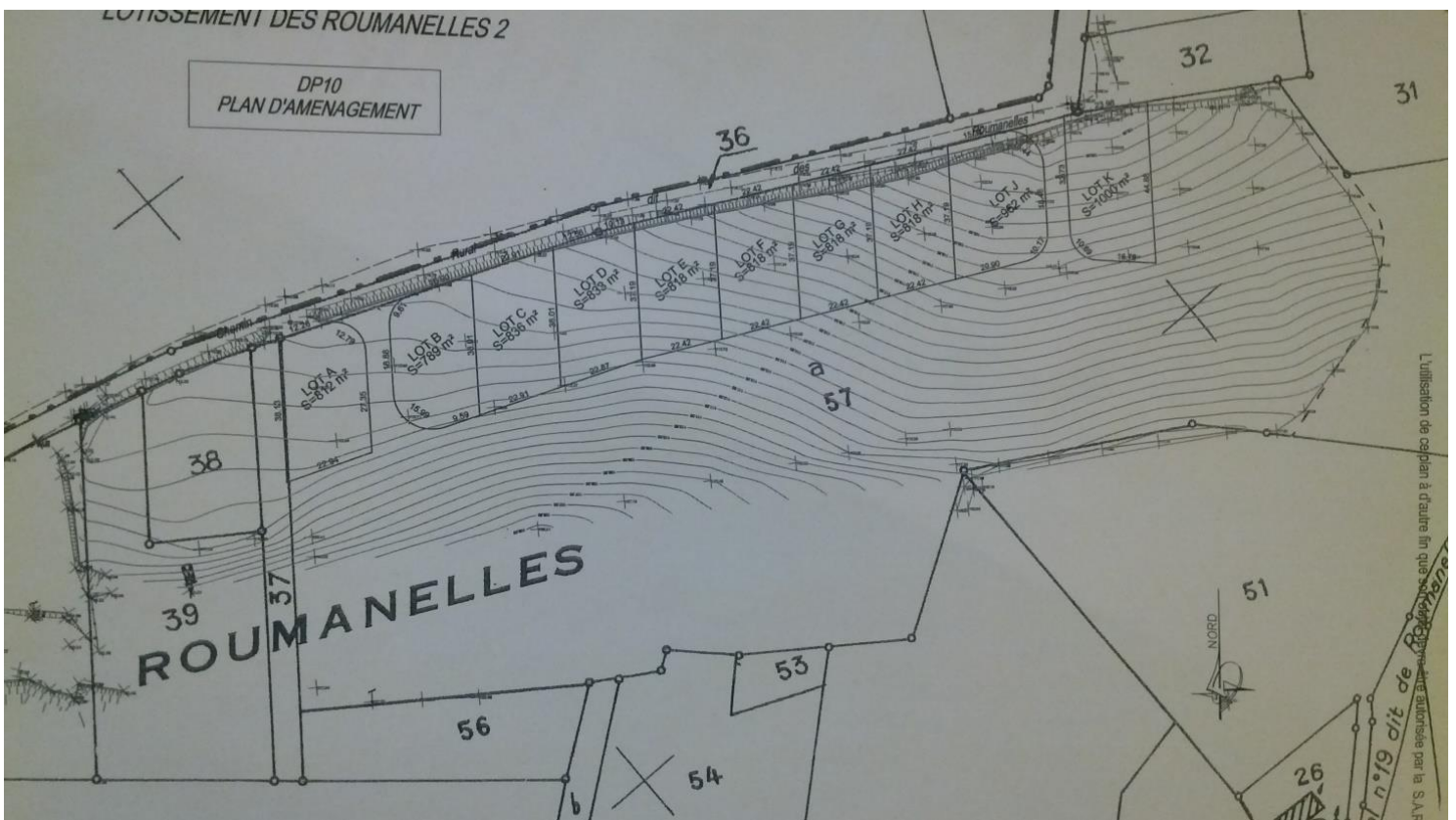
CAUNES Marc, Roger, Joseph



Lotissement communal « La Tour d'Envie »

Des lots du lotissement communal « La Tour d'Envie » sont encore disponibles à 40€ le m². Les terrains ont une superficie de 800 à 1000m².

N'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour plus de renseignements.



Information

par Secrétariat



SITE INTERNET

Le site Internet www.sallesurlhers.fr fonctionne et est très sollicité. Depuis le 01/01/2015 pas moins de 4932 utilisateurs se sont rendus sur le site pour un consulté des informations dans la commune.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en 2000, doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la mairie en 2016. Celle-ci leur remettra une attestation qui sera demandée lors de l'examen du permis de conduire et d'examen scolaire.

CONGE DE NOËL

Durant les congés de Noël le secrétariat de mairie sera ouvert

Du 21 Décembre au 25 Décembre

Lundi : 8h à 12h - Fermé l'après-midi

Mardi : 8h à 12h – 14h à 17h30

Mercredi : 8h à 12h – 14h à 17h30

Jeudi : 8h à 12h - Fermé l'après-midi

Vendredi : JOYEUX NOËL

Du 28 Décembre au 1er Janvier

Lundi : 8h à 12h – 14h à 17h30

Mardi : Fermé - 14h à 17h30

Mercredi : 8h – 12h - Fermé l'après-midi

Jeudi : 8h – 12h – Fermé l'après-midi

Vendredi : BONNE ANNEE

HORAIRE DECHETTERIE

Du 1er Décembre au 31 Mars, Les horaires sont les suivants :

Le mardi et jeudi de 13h30 à 17h

Le Samedi : de 10h à 12h et 13h30 à 17h

LISTE ELECTORALE

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale doivent se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Les inscriptions ont lieu jusqu'au 31 décembre 2015 (voir les permanences du secrétariat de Mairie pendant les fêtes).

